

Le discours de Fleur Pellerin dans les nouveaux locaux Mozilla à Paris

Vibrante allocution en faveur du logiciel libre, la ministre Fleur Pellerin a prononcé un discours remarqué lors de l'inauguration des nouveaux locaux Mozilla le 13 juin dernier à Paris.

Ira-t-on plus loin que ses belles paroles ? Seront-elles véritablement suivies de faits et d'effets ?

Une vidéo tournée par Roberto Di Cosmo. et éditée par Stéphane Fermigier

Transcript

(Merci à Goofy, aKa, Z, Asta, Peekmo)

Madame la présidente, chère Mitchell, madame la vice-présidente, chère Debbie,

Mesdames et messieurs, il y a vingt ans un grand chercheur a, je le cite, « pris le principe d'hypertexte et l'a relié au principe du TCP et du DNS, et alors *boom*, ce fut le World Wide Web. »

Et en 1993, donc, le CERN, cet organisme de recherche européen qui avait inventé le Web a décidé de donner cette invention au monde, en la distribuant sous ce qu'on n'appelait pas encore une « licence libre ». Ce choix, anodin en apparence, a changé la face du monde.

Il y a 10 ans, la fondation Mozilla naissait et quelques mois plus tard, cher Tristan Nitot, vous fondiez sa branche européenne. J'imagine combien cela doit vous faire plaisir d'être ici 10 ans après, dans ce magnifique hôtel particulier du XVIII^e siècle, ancienne demeure de l'ambassadeur d'Autriche, m'avez-vous dit tout à l'heure. Mozilla Firefox, construit sur l'ancien Netscape, et œuvrant inlassablement pour promouvoir les standards du Web, a aussi changé le Web et par là la manière dont nous nous informons et dont nous innovons.

Je suis donc très fière d'inaugurer ce soir les nouveaux bureaux de la fondation

Mozilla à Paris. Pourquoi être venue inaugurer ces nouveaux locaux ?

D'abord en raison des valeurs de la fondation Mozilla, et du logiciel libre. Ces valeurs, ce sont l'accès à la connaissance pour tous, la confiance ou encore l'amplification des aspects d'intérêt publics d'internet. Ce sont aussi les valeurs sociales qui portent un modèle de société vertueux, ouvert, participatif, où toute donnée est d'abord considérée comme un bien accessible au plus grand nombre, et une source de connaissances que chacun peut utiliser, améliorer, partager. Le logiciel libre, les formats ouverts, c'est enfin une communauté de personnes qui constitue un véritable patrimoine de connaissances qu'est le code, sans cesse inachevé, toujours à enrichir. Au-delà des innovations et des technologies permises par le Web, des acteurs comme Wikimedia ou la fondation Mozilla ont démontré que l'innovation et le progrès peuvent aussi passer par le partage, l'absence de propriété. C'est une victoire essentielle sur les esprits qui nous permet aujourd'hui d'avancer dans d'autres domaines : je pense à l'open innovation ou à l'open data. Je sais que Mozilla n'est pas une formation politique, mais toutes ces valeurs résonnent particulièrement doux à une ministre de gauche comme moi, et je pense que le monde politique a des choses à apprendre de cette réussite.

Par ailleurs le logiciel libre est aussi un atout décisif pour notre économie. À plus d'un titre il permet d'abord de lutter contre les phénomènes de dépendance technologique envers tous ces acteurs qui sont propriétaires de nos outils informatiques quotidiens, et est donc un véritable garant de la souveraineté numérique. De plus comme on le voit aujourd'hui, et contrairement à certaines idées reçues, le libre et l'*open source* sont créateurs d'emploi. Des modèles d'affaire originaux ont été créés et c'est un facteur important de productivité et de compétitivité pour les entreprises et les administrations. En effet elles peuvent ainsi mieux maîtriser leurs patrimoines respectifs et concentrer leurs efforts sur ce qui représente pour elles la valeur ajoutée. Enfin le logiciel libre remet en cause les rentes de situation, peu favorables à l'innovation, et par là-même aide à l'émergence de nouveaux champions économiques. L'émergence de Firefox et des navigateurs est emblématique de cette capacité.

La France est souvent citée comme un des pays les plus actifs au monde dans le domaine du logiciel libre. La croissance soutenue dans ce secteur le confirme. Les chiffres sont éloquentes : ce marché représentait en 2011 plus de 2 milliards d'euros, soit plus de 6% de la demande de logiciels et de services informatiques.

Par ailleurs, il y a là un formidable levier d'emplois, environ 10 000 supplémentaires dans les 3 ans à venir, si les estimations de croissance du marché sont confirmées. Bref, ce sont des enjeux extrêmement importants. La décision de Mozilla, un acteur mondial de référence sur le logiciel libre, de s'implanter dans ces locaux, confirme l'attractivité de Paris comme place incontournable du numérique. Elle confirme l'excellence des formations françaises dans le domaine informatique et je suis certaine que les développeurs du monde entier seront attirés par les conditions d'accueil ici, dans ces magnifiques locaux.

Mon objectif est bien sûr de renforcer encore ces atouts avec notamment le projet de quartiers numériques que nous allons créer dans une quinzaine de villes. Enfin, nous avons en France une communauté parmi les plus dynamiques dans le monde pour la conception et l'utilisation des logiciels libres, un atout à évidemment ne pas négliger. Avec les Assises de l'Entrepreneuriat, nous avons souhaité aller encore plus loin pour renforcer notre attractivité en mobilisant notamment toutes les compétences de France et d'ailleurs. C'est pour accompagner ce mouvement que le gouvernement travaille ardemment à la création d'un *visa entrepreneur* et d'un *visa talent*, car il est impératif d'attirer les talents créateurs du monde entier en leur offrant des conditions d'installation très rapides et simplifiées. Je dois aussi rappeler que le gouvernement prête une attention toute particulière à l'utilisation des logiciels libres. Par notre action nous visons à la renforcer. Le recours au logiciel libre est un levier d'action pour moderniser et rationaliser l'action publique.

Le Libre n'est pas toujours la bonne ou la seule solution mais la circulaire du Premier Ministre de septembre 2012 concernant l'utilisation des logiciels libres dans l'administration fixe une ligne claire sur les cas où ces types de logiciels doivent être privilégiés. Les atouts du logiciel libre sont notamment, je cite, « un moindre coût, une souplesse d'utilisation, et un levier de discussion avec les éditeurs ». Il s'agit là d'une avancée majeure pour le logiciel libre dans les systèmes d'information de l'État, qui permet d'engager de véritables politiques publiques en matière de logiciel libre et d'*open source*.

Pour conclure, je voudrais juste insister sur un point important que j'ai déjà évoqué mais que je tiens à marteler : l'*open source* est avant tout un vecteur d'innovation et de changement, un véritable gisement de productivité et de compétitivité pour les entreprises, et garantit la pérennité et l'indépendance de

l'État. C'est pour cela que je souhaite que la France continue de jouer un rôle moteur dans le développement de ce secteur, et je suis sûre que la présence de Mozilla à Paris nous y aidera. J'ai parlé de 1993, de 2003, quoi de neuf en 2013 ? Cette année Mozilla lance son système d'exploitation pour mobiles et tablettes, Firefox OS, sur le même constat : promouvoir les formats ouverts et empêcher les systèmes fermés de contrôler notre environnement informatique. C'est une ambition un peu folle, mais probablement pas plus folle que de s'attaquer au marché des navigateurs qui était contrôlé à 95% par un seul acteur. Je vous souhaite donc le même succès que Firefox, et comme il sera en partie développé ici, je n'ai pas de doute sur la réussite de ce projet. Merci à tous.